

Port de Plaisance de La Rochelle

1 2

Lettre d'information - mars 2017



ÉDITO

La première galette du port, le 11 février dernier, a été un événement convivial, apprécié par 400 de nos clients annuels : Nous renouvèlerons ce rendez-vous ! Notre rôle est de créer du lien avec les équipes du port qui se dévouent au quotidien, mais aussi entre les plaisanciers eux-mêmes. La préparation de la saison est aussi l'occasion de rappeler que la location à flot, même si elle devient très « tendance », engage la responsabilité des propriétaires de bateaux concernés.

Pour votre plaisir et dans le cadre de notre partenariat avec La Rochelle-Évènements, vous, clients annuels, êtes désormais « ambassadeurs du tourisme local » : la carte La Rochelle Passionnément, disponible gratuitement à la Capitainerie, vous offrira des opportunités nouvelles ! Les premiers rayons de soleil nous donnent force et énergie pour aborder une magnifique saison de navigation : rendez-vous bientôt sur le plan d'eau !

Bertrand Moquay, Directeur

Travaux

- Remplacement des 15 pieux : il reste 2 pieux (pontons 10 et 13) à changer dans les jours qui viennent.
- Accueil Capitainerie : la pose du revêtement de sol est quasiment achevée. Nous sommes en attente du nouveau mobilier (fin des travaux : début mai)
- Cale du Bout-Blanc : phase de mise en place des pieux de fixation pour le nouveau ponton d'attente, puis installation du contrôle d'accès (fin avril/début mai).
- Aire de lavage au Lazaret : à partir du 18 avril, mise en place d'une cuve de stockage enterrée.
- Dragage du chenal de Port-Neuf : à partir du 23 avril.
- Travaux liés au PAPI (plan de prévention des inondations) : ils se poursuivent jusqu'en septembre.



Actualité du port

Location à flot : engagement et responsabilités

L'évolution des pratiques nous a amenés à constater l'augmentation des locations à flot de bateaux dans nos bassins. Précisons à nouveau les conditions dans lesquelles cette activité est autorisée au port de La Rochelle ; parmi ces conditions (actus du 17/02 et du 13/03, sur notre site www.portlarochelle.com) :

- L'obligation de souscrire à un contrat d'assurance couvrant l'activité de location et d'hôtellerie à flot.
 - La mise à disposition des règles d'usage, de bonne conduite et de respect du voisinage et des autres plaisanciers.
 - Les espaces communs (pontons, quai, ...) ne pouvant pas être privatisés ou être utilisés pour déposer des affaires personnelles.
 - Une communication à chaque utilisateur du plan de gestion des déchets.
- Avec un rappel important : Tout rejet d'eaux usées est interdit dans le port.

A ce jour, 19 propriétaires sont agréés par le port ; vous souhaitez exercer cette activité ? Rapprochez-vous dès que possible de la Capitainerie pour les formalités ! Un manquement entraînerait la rupture unilatérale immédiate du contrat de location annuelle pour la place d'amarrage, avec pour premières conséquences : le déplacement du bateau sur un ponton d'accueil, l'application de la tarification d'escale en vigueur et la nécessité pour le propriétaire, s'il souhaite un nouveau contrat de location annuel, de se réinscrire en liste d'attente.



Infos nautisme

Plateau Nautique : une amélioration dans la gestion des flux

La zone du Plateau Nautique connaît une situation unique dans les ports français : une aire industrielle, dédiée à la manutention des bateaux et des mats, restant ouverte au grand public, avec tous les dangers que cette mixité d'utilisation engendre entre engins de levage, véhicules, 2 roues, piétons et autres poussettes. Nous avons entrepris, en lien avec la Ville de La Rochelle, une recherche de solutions alternatives afin, d'une part, d'augmenter la sécurité et, d'autre part, de gérer les flux inter-quartiers. La ville procède donc à un balisage d'un nouveau cheminement pour les deux-roues (du quai Sénac de Meilhan vers la rue des Amériques), tandis que nous fermerons l'accès Sud de la zone, incitant tous les promeneurs à la contourner. De même, nous espérons que les comportements festifs et les dégradations remarqués à certains endroits, ne pénaliseront plus le fonctionnement de la zone. Un aménagement du barriérage, côté Nord et des panneaux de signalisation renforceront ce dispositif de sécurisation.



en rouge : matérialisation des futures barrières, côté Sud

Rencontre avec...



Nathalie DURAND-DESHAYES

Directrice Générale Déléguée de La Rochelle-Évènements / La Rochelle-Tourisme, Nathalie oeuvre au quotidien pour la promotion de notre ville et de ses atouts. Dynamique, souriante, elle sait créer de la convivialité tout en restant très professionnelle. Entourée d'une équipe efficace et pleine d'énergie, elle identifie clairement les grands enjeux touristiques et économiques rochelais pour y apporter toute son expérience. C'est toujours un plaisir pour nous d'échanger et de travailler avec de telles personnes !

Nathalie, La Rochelle-Évènements et La Rochelle-Tourisme sont parmi les principaux partenaires du port de plaisance, notamment sur les salons nautiques où le port a un stand. Quelle est ta vision, quels sont tes espoirs, sur ce partenariat ?

La maritimité de notre territoire est un axe de positionnement majeur pour notre développement touristique. Ses infrastructures d'accueil, son plan d'eau, ses grands rendez-vous nautiques sont des facteurs d'attractivité clés et en font une destination urbaine maritime unique en Nouvelle Aquitaine. Les salons nautiques sont autant de lieux permettant de mieux expliquer les atouts de notre ville et de séduire une clientèle captive et souvent internationale qui peut de plus « goûter » notre territoire en hors saison pour de courtes escapades... ou escales !

Notre territoire dispose d'atouts forts en matière de tourisme ; les partenariats, les actions communes, sont-ils la clef pour faire venir une clientèle touristique plus nombreuse ?

Un office de tourisme est avant tout un animateur d'une communauté touristique qui travaille ensemble au développement de l'attractivité de son territoire et de ses activités économiques. Cette dynamique collective d'opérations communes autour de plans d'actions co-construits, partagés et souvent cofinancés, permet d'amplifier la lisibilité de notre destination et d'inscrire des programmes de promotion plus ambitieux.

Le début de la saison touristique approche, quels sont les grands rendez-vous que La Rochelle-Évènements nous propose pour le printemps ?

Évènements grand public :

- Ludoland du 22 au 27 avril : Véritable aire de jeux indoor, multi-activités, sur plus de 3 500 m², à l'Espace Encan. Ludoland est le rendez-vous incontournable des vacances de printemps à La Rochelle. Et revient chaque année avec son lot de surprises et de nouveautés. Emotions et éclats de rire garantis.

Du plus petit au plus grand, le royaume de l'aventure organisé par La Rochelle Évènements et Passion Jeux, ravira les enfants. (10h-18h30 - Tarifs : 4 à 7,5 €)

- Spectacles programmés à l'Espace Encan : plus de renseignements sur www.larochelle-evenements.fr ou au 05 46 45 90 90

Et bien sûr les grands rendez-vous professionnels :

International Symposium on green chemistry du 15 au 19 mai : SGC est devenu LE lieu de diffusion de connaissances sur la chimie verte le plus important au monde. Organisé tous les 2 ans à La Rochelle, son objectif est de rassembler pendant 4 jours ceux qui font la recherche sur les thématiques de la chimie verte et diffusent leurs résultats et leurs savoir-faire.

Sunny Side of the doc du 19 au 23 juin : Chaque année, la « planète documentaire » se rassemble quatre jours à La Rochelle pour vendre ou acheter des projets et des programmes, et trouver des partenaires. Panels pertinents et provocateurs, des compétitions de pitches (avec prix à la clé), des présentations de diffuseurs du monde entier, des ateliers avec des experts de premier plan, des projections se déroulent à l'Espace Encan, grand hall lumineux qui borde le port de La Rochelle.

Rappelons que le partenariat avec notre port permet aux plaisanciers clients annuels de bénéficier de la carte LA ROCHELLE PASSIONNÉMENT, nominative et gratuite. Cette carte fait de nos plaisanciers de véritables ambassadeurs rochelais ! Elle permet notamment l'accès gratuit aux visites de l'Office du Tourisme ainsi que des réductions aux personnes accompagnant. De plus, des tarifs préférentiels sont également proposés sur présentation de la carte dans les musées municipaux et l'Aquarium de La Rochelle.

Cette carte sera disponible dès le début avril à la Capitainerie des Minimes nous vous indiquerons la date précise sur notre site www.portlarochelle.com.

+ d'infos : rendez-vous sur www.larochelle-tourisme.com

Merci Nathalie et bon courage pour la saison qui s'annonce !